

Monde Tsigane

JOURNAL

TRIMESTRIEL N°3 - AVRIL 2002 - 3,8€ / 25 FRANCS

— Editorial — Liberté, égalité...

La loi du 3 janvier 1969 prévoit que pour obtenir un titre de circulation le Voyageur qui le demande doit faire le choix d'une commune de rattachement.

Sauf dérogation préfectorale, le rattachement doit durer deux ans. Et après... trois années de rattachement ininterrompue dans la même commune, le Voyageur est en droit de solliciter son inscription sur la liste électorale de cette commune et voter comme bon lui semble à toutes les élections locales et nationales.

Raymond Colomba, surnommé Finance, est Voyageur, français et au surplus pasteur. Pendant de nombreuses années, il a été rattaché à la commune de Laval où après trois ans, il a été inscrit sur la liste électorale de cette ville et a pu voter régulièrement pendant plus de dix ans. Pour des raisons économiques et pastorales, il a quitté Laval et demandé et obtenu son rattachement à la commune de Décines-Charpieu par arrêté préfectoral en date du 17 mars 2000. Souhaitant participer aux élections de l'année 2002, il a demandé son inscription sur la liste électorale de Décines, comme l'aurait fait tout citoyen français changeant de domicile ; radiation de la liste de l'ancien domicile et inscription sur celle du nouveau domicile. Pauvre Finance ! Pauvre Pasteur ! il avait oublié que bien que français libre de circuler en France et ailleurs, il était Voyageur et donc pas l'égal des " Gadje " français.

En effet, le 8 janvier 2002, Monsieur le Maire de Décines-Charpieu a notifié à Finance la décision suivante : " Monsieur Raymond Colomba, demeurant ARTAG BP 105 Décines-Charpieu est avisé que la commission administrative de révision des listes électorales de la commune de Décines-Charpieu (Rhône) dans sa séance du 8 janvier 2002 a rejeté sa demande d'inscription sur la liste électorale pour le motif suivant : Rattachement administratif depuis moins de trois ans, ci-joint copie de l'arrêté préfectoral du 17-3-00..."

En l'état actuel du droit, la commission a raison. Finance devra attendre le 18-3-2003 pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale de Décines. Pendant des années, il a pu voter à Laval ; un changement de domicile l'exclut de la vie publique pendant trois ans. Libre ? oui. Égal à ses concitoyens ? non.

Messieurs les candidats aux élections présidentielles et législatives, Finance ne pourra pas voter pour l'un d'entre vous... Mais ne pensez-vous pas qu'au nom de l'égalité devant la loi, vous, futurs chef d'état et législateurs, tous opposés à toute forme d'exclusion, ne pourriez pas mettre fin à cette discrimination absurde ? Alors, l'égalité retrouvée, on pourrait continuer à parler avec les Gens du Voyage de fraternité. ■

L'ARTAG



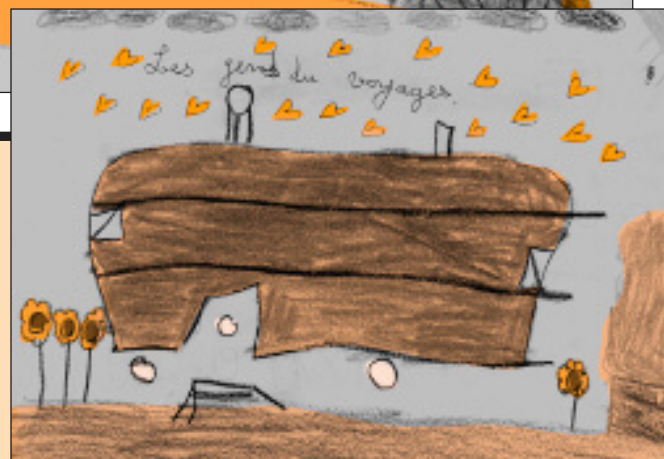
Des Voyageurs nous ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs craintes de voir "les choses recommencer comme pendant la guerre". Ils savent déjà ce que coûte un chef d'état d'extrême droite qui pratique une politique discriminatoire et raciste. Nombre d'entre eux sont nés dans les camps d'internement du régime de Vichy.

L'Union Nationale des Institutions Sociales d'Action pour les Tsiganes (UNISAT) redit combien elle est attachée aux libertés publiques et individuelles, combien elle est attachée à l'égalité en droit de chaque personne quelles que soient ses références culturelles, combien elle est attachée à la réalisation de la fraternité entre tous les êtres humains en France et dans le Monde, parce que la Terre est à tous, et qu'il dépend de chacun d'entre nous de construire un monde meilleur, tolérant et juste, sans rejet, sans mépris des personnes et sans expulsion, où chacun puisse avoir sa place de bâtisseur.

Elle affirme que les projets politiques qui s'appuient sur l'idéologie sécuritaire, l'intolérance vis-à-vis des manières de vivre de chacun, le non-respect de la dignité de tout homme, la suppression des libertés, le développement de la haine et du mépris sont à l'opposé de ses valeurs et qu'il est essentiel de ne pas les laisser arriver au pouvoir.

Elle appelle les associations de son réseau à manifester, plus encore que de coutume, leur soutien aux Voyageurs qu'elles rencontrent quotidiennement en les informant sans relâche de leurs droits civiques, pour qu'ils puissent manifester pleinement leur réalité de citoyens français. ■

Marguerite GILLE, présidente de l'UNISAT



Dans ce numéro

P2 Dossier scolarité

Du côté des professionnels...
Parole aux parents d'élèves...

P3 Expression Libre

Les jeunes Voyageurs se racontent
Histoires de vie (ateliers d'écriture)

P4 Dossier schéma départemental

Point sur la situation
Les réactions des Voyageurs
De la cohésion à la dispersion

P5 L'association

Compte rendu de l'AG
Projets en bref

P6 A savoir

Lectures, Contes de fée
Un camp pour les Bohémiens...

P7 Agenda des spectacles

L'association (suite)
Nomination d'Anaïs Roman...
L'aide au développement
des activités économiques...

P8 Et encore

Abonnements, adhésions

— Les enfants du Voyage face à la scolarité —

Nous allons dans cette page tenter de faire un panorama de la situation des Voyageurs face à l'école.

Comment les parents voient-ils l'école ?

Quels sont du côté des professionnels de l'éducation, les constats et comment peut-on améliorer la scolarisation ?

Il se pose beaucoup de questions concernant la scolarisation des enfants du Voyage. En effet, dans le futur schéma départemental, application de la loi Besson qui porte sur l'accueil des populations nomades, seront évoquées les conditions d'accès à l'école pour les enfants Voyageurs. Être scolarisé, c'est rentrer dans le droit commun ; être citoyen, cela dépasse le simple fait d'être en voyage ou sédentaire. Et pourtant, les modes de vie influent directement sur le fait d'aller à l'école ou non.

Quelle adaptation des Voyageurs à l'école ?

Peu de gens parlent de celle de l'école à une population à la culture différente, à tradition orale et donc au rapport à l'école, à l'écriture divergente de celle de la société majoritaire. Les enfants sont entre deux mondes, et il vaut mieux en tenir compte, si l'on espère que l'école leur soit bénéfique.

Les enfants du Voyage ont droit à aller à l'école, c'est même une obligation jusqu'à l'âge de 16 ans. Appliquer bêtement la règle a des effets néfastes : les conséquences peuvent être détestables. Forcer un enfant à aller à l'école, quand il voit ses parents pas plus motivé ou convaincu que lui sur la pertinence de la scolarité, c'est l'exclure, renforcer son sentiment d'infériorité. Mais s'ils ne sont pas intégrés dans le système éducatif, pourquoi le seraient-ils dans la société ?

La solution ?

une scolarité adaptée aux spécificités des Voyageurs sans pour autant les discriminer encore un peu plus. Il faut prendre en compte les motivations de la personne et adapter l'enseignement aux besoins, ne pas vouloir mettre les enfants dans une case (pour les " assimiler " à la société majoritaire), mais faire en sorte que l'école leur soit utile. Parce qu'une intégration dans la société majoritaire réussie est celle qui permet à chacun de ne pas perdre sa propre identité tout en trouvant sa place. L'école est certes un bon moyen d'y parvenir ; encore faut-il qu'enseignants, équipes pédagogiques et Gens du Voyage aient la volonté de s'intéresser à l'Autre.

Nous avons pu constater lors de nos rencontres que les équipes enseignantes qui reçoivent des Voyageurs prennent en compte les conditions de vie de ceux-ci, leurs spécificités.

Nous commencerons notre tour d'horizon par les enfants sédentaires, ceux qui restent au même endroit une grande partie de l'année et sont ainsi susceptibles de suivre une scolarité dite "classique". À côté de celle-ci, il existe d'autres formes de scolarisation : les cours par correspondance (CNED), les camions écoles de l'ASET. Nous donnerons la parole à chacun d'entre eux.

Quelle importance les Voyageurs donnent-ils à l'école ?

Cette question est la base pour comprendre les difficultés, les problèmes que pose la scolarisation. En effet, si les Gadje considèrent l'école comme un facteur essentiel d'intégration, les Gens du Voyage ont des avis très divers sur la question.

Nous ne pouvons en aucun cas faire de généralités sur la perception de l'école chez les Gens du Voyage. Pourtant personne parmi eux ne conteste le fait que savoir lire, écrire et compter soit primordial ; ils ne voient néanmoins pas toujours la nécessité que leurs enfants continuent leurs études au-delà de 16 ans.

Certains parents ne croient pas en l'école comme moyen d'intégration, et ce pour des raisons diverses (l'enfant toujours en marge de la classe, le non-besoin de faire des études car un métier est déjà dans ses mains...), d'autres au contraire estiment l'importance d'être scolarisé, moyen de s'intégrer et de trouver sa place dans la société majoritaire.

Nous avons rencontré des parents d'élèves de niveau différents. Voici ce qu'il ressort de nos entretiens.

"Je ne vois pas pourquoi mes enfants iraient au collège, constate une maman. L'école ne répond pas à mes craintes. Par rapport à l'avenir et pour la protection de mes enfants. Avant, c'était plus facile. Aujourd'hui, tout se complique, on ne sait plus ce qu'il faut faire. La société change, évolue et on ne comprend pas toujours."

"Que feront vos enfants, qu'avez-vous envie pour eux, pour leur avenir ?"

"Je souhaite qu'ils vivent comme nous, qu'ils soient fiers d'être Voyageur."

"Et en terme de scolarité ?"

Un haussement d'épaules, les yeux qui se perdent dans le vague, ces parents n'imaginent pas que l'école puisse aider leurs enfants. Pourquoi alors continuer l'école, quand le système éducatif ne vous apporte plus grand-chose ? Même si à l'école, "les enfants voient d'autres enfants de leur âge, et c'est important ça, parce que s'ils sont toujours avec des adultes, ils oublient qu'ils sont des enfants". L'école permet donc une vie sociale, qui permet de ne pas perdre pied avec la réalité. Mais ce n'est pas toujours positif. *"J'ai peur que mes enfants dévient. Et oui, à l'école, ils sont tentés de faire des choses pas très bien ; ils s'en-*

traînent entre copains, et nous on ne sait plus ce qu'ils font. Comment après leur faire éviter les mauvaises choses ?"

Et l'avenir ? "J'ai envie que mes enfants aillent chiner comme nous, qu'ils puissent partir en voyage, lors des pèlerinages, être en famille sur un terrain et chez soi, sans avoir peur de se faire expulser ; rien de plus." Les études n'ont aucune place dans cette vision des choses, elles ne servent à rien. "Savoir lire, écrire et compter est important, mais après ? on a très bien vécu sans jusqu'à maintenant..."

Ces paroles peuvent être comprises comme étant extrémistes, mais elles traduisent la nostalgie du passé, le souhait d'y revenir, par crainte de l'avenir, de l'inconnu, de la différence aussi. Elle ne se fait pas toujours que dans un sens.

Pour d'autres parents, l'école a beaucoup plus d'importance. *"On devient sédentaire, certains ne voyagent plus beaucoup, ou seulement pour les pèlerinages. On veut garder notre liberté de Voyageur, et tout ce qui fait qu'on est des Manouches. Mais nos enfants vont à l'école comme les gadje ; Si ils veulent continuer après 16 ans, il n'y a pas de problème ; on leur donne le choix ; il faut vivre avec son temps. C'est indispensable d'aller à l'école. Ils peuvent apprendre un métier. Le problème, c'est qu'après, on est pas sûr qu'ils trouvent un emploi... On nous propose le travail que personne ne veut. Mais on peut toujours essayer ; peut-être les choses changeront-elles pour nos enfants. Nous, à l'école, on n'était pas accepté. Ce n'est plus pareil maintenant, c'est quand même un peu mieux. Mais l'école fera-t-elle vraiment changer les choses ?"*

Les craintes restent, la confiance en ce système reste difficile à acquérir, car les discriminations existent toujours et les résultats n'ont pas été forcément positifs.

Une réalité que les équipes éducatives doivent prendre en compte. C'est maintenant à l'école de faire un pas, pas facile dans certains établissements. Mais là encore, pas de généralités. Des moyens ont été mis en œuvre dans certains collèges et écoles.

Autre point de vue, celui de cette maman qui croit en l'école et souhaite que ses enfants y réussissent. *"J'ai envie pour mes enfants que ça se passe bien à l'école. C'est important ; on est pas des sauvages, on peut comme tout le monde faire des études, avoir un métier qui ne soit pas les marchés ou la chine... On ne perdra pas notre âme de Manouche pour ça ! Il faut s'adapter un peu, pour vivre bien."*

Du côté des professionnels de l'éducation

Nous avons rencontré M. Garcia, directeur de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) du collège de Mions. Il nous donne son point de vue et essaie de faire un état des lieux de la situation des adolescents Voyageurs de son établissement.

Section parallèle au collège, la SEGPA est un dispositif faisant partie intégrante du collège qui accueille des élèves rencontrant de grandes difficultés dans les apprentissages scolaires. Ces collégiens, qui auraient été en échec dans un cursus ordinaire, bénéficient de cours d'enseignement généraux (français, math, histoire géographie...) et, à partir de la quatrième, de stages et d'ateliers. L'objectif n'est pas d'apprendre un métier mais plutôt d'acquérir des compétences transversales, c'est-à-dire des techniques qui pourront être réinvesties dans d'autres domaines. Le but recherché est que chaque jeune puisse affiner ses choix et trouver une orientation. À l'issue de la troisième, les élèves de la SEGPA poursuivent généralement leur scolarité par des formations professionnalisantes (CAP), que ce soit en lycée professionnel ou par la voie de l'alternance (patron/école).

C'est pourquoi l'équipe pédagogique travaille essentiellement à partir du projet de l'adolescent afin de maintenir sa motivation et donner sens aux apprentissages.

15 jeunes du Voyage (sédentaires pour la majorité) sont inscrits en SEGPA.

M. Garcia précise qu'on ne peut pas faire de généralités, car ces jeunes sont tous différents et ont leurs particularités.

"Cependant quelques traits communs peuvent être dégagés. Le taux d'absentéisme par exemple est particulièrement élevé, même si celui-ci concerne également d'autres enfants de la section. Ils ont des difficultés à entrer dans le cadre du système scolaire ; ils n'ont en effet pas les mêmes références par rapport au temps, à l'espace, aux règles qu'ils vivent parfois comme une contrainte."

Selon M. Garcia, l'arrêt de la scolarité à 16 ans des enfants Voyageurs est le trait le plus frappant. *"Ceci correspond à un état d'esprit. Le collège, nous dit-il, est une contrainte pour les jeunes, surtout à l'adolescence. Ils ne voient pas trop ce qu'il peut leur apporter et comment il peut répondre à leurs besoins. Ils n'ont pas de projets d'avenir, n'y pensent pas et ce que leur propose l'école ne semble pas correspondre à leur réalité quotidienne. Alors, ils attendent d'avoir 16 ans, l'âge légal et ils arrêtent. Cette rupture crée une situation d'échec, car si certains maîtrisent encore imparfaitement le lire-écrire-compter, d'autres auraient eu les possibilités de continuer leur parcours de formation. Leur manque de désir et de motivation déçoit les professeurs. Mais que faire pour donner à ces jeunes de l'espoir, leur offrir un projet*

— Les jeunes Voyageurs se racontent —

auquel ils puissent croire ? Nous réfléchissons avec les enseignants à la façon de recentrer chaque jeune autour d'un projet qui lui tiendrait à cœur. Nous sommes à leur écoute, suivons leur trajet individuel, essayons de leur faire des propositions : comme tous les autres élèves, les jeunes Voyageurs ont besoin d'être écoutés. Nous tentons de comprendre les problèmes de chacun pour essayer d'apporter les réponses les plus appropriées. Cette capacité d'adaptation est la force et la spécificité de la SEGPA. Trouver un sens pour aller à l'école et sentir qu'elle peut leur apporter divers savoir, tel est le souhait des enseignants pour les jeunes. Et ce n'est pas évident...

Les parents ne croient souvent pas eux-mêmes à l'utilité de l'école. Ils nous disent que l'école, c'est important, mais nous avons l'impression que ces paroles ne se traduisent pas par une réelle volonté de collaboration car ils ne répondent pas toujours aux sollicitations de l'école. Un travail avec les parents est à faire, pour leur expliquer qu'ils doivent être acteurs, participer à l'intégration scolaire et à la construction du projet de leurs enfants. Une bonne adaptation au système scolaire constitue en effet un élément favorisant une meilleure intégration sociale."

Bien que spécialisés dans la difficulté scolaire, les enseignants de la SEGPA n'ont pas reçu de formation particulière à la culture et aux mœurs des Gens du Voyage, mais ont acquis une certaine expérience de terrain : "Nous voyons bien que ces jeunes sont dans une situation inconfortable car ils essaient de trouver des repères dans le système éducatif sans trop se démarquer de leur propre culture. Ils s'accommodent assez bien de cette situation mais cela ne va pas sans générer des problèmes dans l'institution." D'un côté en effet, un système avec ses propres exigences, qui a la vocation de préparer un avenir mais dans lequel les hésitations, craintes n'ont que peu de place. En face, des élèves qui ne se projettent pas et qui, comme leurs parents, vivent dans le présent et ont une vision au jour le jour. Confrontation des valeurs qu'il n'est pas facile de dépasser...

La question qui se pose alors est de savoir comment l'école peut assurer sa propre mission en prenant davantage en compte les spécificités revendiquées par les Voyageurs sans pour autant les discriminer. Toute une histoire...

L'équipe de la SEGPA met en tout cas beaucoup en œuvre pour que les enfants se sentent bien à l'école, pour qu'ils trouvent un but à la continuer. Le travail effectué avec l'Artag, les partenaires locaux et les familles permet de découvrir davantage les spécificités culturelles des Voyageurs.

M. Garcia conclut : "Nous tentons d'avoir une relation autre que celle qui s'établit en cas de conflit. Nous travaillons aussi sur le lien avec les familles afin de restaurer une confiance mutuelle et réussir à aller dans le même sens."

Au mois de juin, les enseignants de la SEGPA vont aller à la rencontre des familles sur leurs lieux de vie. Des rencontres pour dialoguer, se comprendre et mieux se connaître qui ont été organisées avec les intervenants de l'Artag venus régulièrement au collège tout au long de l'année. Tout un travail qui portera sans aucun doute ses fruits. ■

Sabine FRESSARD

Mandy, Marlène, Elodie, Vanessa, Sophie, Peggy, Teddy, Freddy et Marvin sont de jeunes Voyageurs. Ils vivent des situations différentes : certains voyagent, d'autres non ; scolarisés dans le système classique ou suivant des cours par correspondance, travaillant déjà ou cherchant leur voie, ces jeunes ont tous des idées bien définies sur la façon dont tourne le monde. Même si des flous existent quant à leur avenir, ils savent néanmoins ce qu'ils veulent ; certains peuvent voir là une contradiction, mais c'est au fond une grande adaptation à ce monde en pleine évolution ; de leurs rapports avec les Gadjé à la défense de leur identité, ils ont beaucoup de choses à dire, même si les mots ne sortent pas toujours facilement. Je les ai rencontrés chez eux, sur leur terrain. Une conversation sur leur vision des choses et leurs rêves, leur quotidien, en un mot, la vie ...

Voici écrite par ces jeunes gens notre première entrevue, préluède à d'autres conversations...

"À propos de la loi Besson, nous pensons qu'elle est horrible."

— Elle va interdire le voyage en France ; on va devoir s'installer avec des gens qu'on ne connaît pas. En plus, il ne faut pas oublier le problème du "mélange". On rentre dans une ville ; y'a un terrain pour nous, c'est bien ; mais y'a trop de mélanges. On ne pourra pas se mélanger. En effet, chez les Gens du Voyage, on préfère rester entre personnes de mêmes communautés (Manouche avec Manouche).

— C'est vraiment pour ceux qui voyagent cette loi. Tous ceux qui ont une caravane, c'est des gitans. Mais il y a différentes communautés. Et la loi n'en tient pas compte.

— Il est sûr que l'on apprécie le fait que des terrains nous soient accordés. C'est bien

qu'ils fassent cette loi ; des fois, tu arrives dans un village et y'a pas de place..."

"Pourrait-on se passer du Voyage ?"

— On est sédentaires l'hiver mais l'été, on a envie de retrouver nos racines, de voir du vert, de voyager, d'être dehors. Même si certains d'entre nous n'ont jamais voyagé, cela n'empêche pas qu'ils aimeraient le faire plus tard. On n'envisage pas de rester sur place.

— Mais tu te vois habiter en maison, sans tes cousins, ta famille ?

— Non, ce serait vraiment dur pour nous, mais peut-être dans un petit quartier de maison familial, sans étrangers.

— Ça ne me plairait pas non plus de voyager l'hiver, de place en place ; sans eau ni électricité..."



"Sur le mariage..."

— On préfère se marier entre personne de même communauté, mais on peut s'adapter car on fait tous partie du voyage. Chez nous, on ne peut pas s'adapter avec les Gadjé, mais peut-être que pour d'autres c'est possible."

"Comment on voudrait que soit le rapport Voyageur- Gadjé ?"

— On n'est pas des sauvages ; par exemple, dans la religion, il y a beaucoup de contacts, avec les Gadjé. Mais tu ne peux pas les obliger à nous aimer, tu ne peux pas changer les gens...

— À l'Artag, on essaie justement de faire prendre conscience aux gens que ça ne sert à rien d'être méprisant..., répliquais-je. Et dans la vie, comment sont les gens avec vous ?

— Ça dépend des gens ; y'a des bons et des mauvais partout. Certains Gadjé s'en foutent de nous, d'autres non. C'est comme la police : y'a des gentils qui essaient de parler avec nous, et d'autres méchants qui nous chassent des places. Il faudrait que les deux fassent des efforts. Nous ressentons vraiment la présence de préjugés et le dialogue permet de mieux se comprendre. De plus, il faut préciser qu'il y a plusieurs "races". Il y en a qui viennent d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne... c'est l'eau et le vin. Les autres nous mettent dans le même sac, ils ne cherchent pas à comprendre."

"Pour ce qui est de la religion..."

— On fait les pèlerinages, on est très croyant, mais pas toujours pratiquant. "

L'équipe des jeunes ■

— Histoires de vie —

SAVOIR FORMATION REinsertion (SAFORE) et l'Artag ont mis en place des ateliers d'écriture dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme (cf. article du journal n°1). Les participants à ces ateliers ont accepté de nous faire partager quelques-unes de leurs pensées. Voici le résultat du travail effectué avec le formateur, Gérald MARVY.

"J'ai 23 ans. Je suis mariée depuis 3 ans et j'ai une petite fille de 14 mois. Je suis née à Valence. Mon mari fait beaucoup de petits boulots quand c'est possible. Il vend sur les marchés avec des parents, mais il voudrait être forain à son compte. Je m'occupe de ma fille et de l'entretien de la caravane. Ma joie, c'est d'être en famille, de me retrouver, tous les trois mois, avec mes parents et ma grand-mère. Ils séjournent dans la région de Valence. Mes cousins, mon père et mon mari, quand on est dans la vallée du Rhône, travaillent ensemble chez des paysans. Ils cueillent des fruits et des légumes, l'été, et en hiver des olives. J'aime bien la nature, le soleil, la fête et être tous ensemble avec la famille."

"J'ai 25 ans et j'ai un garçon de quatre ans. Il est ma joie et mon bonheur. Moi, j'aime faire la cuisine. Pour lui faire plaisir, je lui fais des petits plats, des frites, des pâtes à la tomate avec beaucoup de gruyère. Ma vie est toute simple, même si des

fois, elle est difficile. Mais je me sens heureuse car je vis avec ma mère et mes deux sœurs. Chez nous, les Sintis, la famille compte beaucoup et souvent on va retrouver des parents dans d'autres régions en profitant des rassemblements évangéliques. On est bien ensemble, on fait la fête, c'est la joie."

"Je m'appelle Linda. J'ai 26 ans. Je suis célibataire. Je vis toujours avec ma famille. Ce qui compte pour moi actuellement, c'est la mission évangélique. Je vais souvent aux réunions. J'aime prier, chanter, lire la bible. Des fois, je ne comprends pas tout, alors je relis plusieurs fois jusqu'à ce que je comprenne. C'est un peu difficile, mais j'arrive à découvrir le sens des phrases. Ma vie n'est pas compliquée mais parfois je rêve. J'espère trouver " l'amour de

ma vie", un grand homme beau et fort, alors je partirai et on aura des enfants."

"On m'appelle Miranda. Je suis manouche. Depuis que je ne suis plus un enfant, j'ai fait tous les métiers. Celui que j'aime le mieux, c'est l'élagage des arbres. Comme ça, je peux vivre dans la nature et me sentir libre. Mais on se fait souvent jeter par les gens quand on stationne dans des endroits privés, au bord des chemins campagnards. Ça me touche beaucoup car souvent les gadjé pensent que les gens du voyage, nous sommes des mauvaises personnes. Ce qui n'est pas vrai, nous aimons la nature, la liberté et nous respectons les hommes et la loi. Nous aimons vivre en paix et on souhaiterait être reconnus comme tous les citoyens, même si pour nous la vie, c'est voyager."

"Le plaisir du quotidien : On arrive avec la caravane. On trouve un lieu pour la garer. On se met dessus l'emplacement et on attend. Si les gendarmes arrivent, on leur demande deux ou trois jours pour trouver un autre emplacement. S'ils acceptent alors on reste, sinon on reprend la route. Des fois, ça peut durer longtemps, alors on se gare n'importe où, sur un parking de grand magasin ou sur la place du marché, sur une fausse route ou dans un champ non cultivé.

Si ça marche, on dételle, on met les béquilles et, priorité à la boîte à gaz. Moi, je vais à l'eau, à la fontaine ou à la bouche incendie. Après, je mets le groupe électrogène pendant que ma femme fait la cuisine pour la famille. Une fois mangé, elle lave les enfants pour les coucher et ensuite elle lave la vaisselle. Alors on regarde la télévision et on va dormir. Le matin, à six heures, on frappe à la porte. On se lève à moitié réveillé, ce sont les gendarmes qui nous disent : "il faut partir"... Et la journée recommence..." ■

Schéma départemental — L'accueil des Gens du Voyage —

Où en est-on ?

La loi du 5 juillet 2000 entièrement consacrée à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage a posé le principe que "les communes participent à l'accueil des personnes dites Gens du Voyage et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles".

La loi impose, dans chaque département, à l'initiative du préfet et du président du Conseil Général, la mise en place d'un schéma prévoyant les secteurs géographiques d'implantation des aires permanentes d'accueil et les communes où elles doivent être réalisées, étant précisé que toutes les communes de plus de 5000 habitants doivent obligatoirement y figurer.

La loi a prévu une procédure d'élaboration. Tout d'abord la mise en place d'une Commission Départementale Consultative (CDC) des Gens du Voyage qui est associée à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma et qui en fera chaque année le bilan d'application. Les associations qui sur le département interviennent auprès des Gens du Voyage, telles l'Artag et l'Alpil, sont représentées dans cette commission.

Le schéma du Rhône a été élaboré au vu d'une étude préalable confiée à un bureau d'études spécialisées ayant pour objectif l'évaluation des besoins de terrains d'accueil en fonction des terrains existants, de la fréquence et de la durée des séjours, des possibilités de scolarisation, d'accès aux soins et d'exercices d'activités économiques.

Ainsi le projet de schéma est fait et est actuellement soumis à l'avis des conseils municipaux des communes concernées. Une fois ces avis recueillis, la CDC donnera le sien. Le préfet et le président du Conseil Général pourront alors l'approuver. Précisons que cette approbation conjointe aurait normalement dû intervenir dans un délai de 18 mois à compter de la publication de la loi, c'est-à-dire avant le 6 janvier 2002. Le fait que le délai soit dépassé permet simplement au préfet de l'approuver seul. Nous souhaitons cependant que le schéma soit approuvé et par le préfet et par le président du Conseil Général, compte tenu de l'importance, à l'arrivée, de ce document.

Nous arrivons au terme de la procédure, nous pouvons espérer qu'en juillet, août ou septembre le département du Rhône sera doté d'un nouveau schéma d'accueil des Gens du Voyage qu'il s'agira alors de mettre en œuvre.



Et maintenant ?

Lorsqu'il sera définitivement approuvé, "Monde Tsigane" fera une analyse précise qui portera sur les terrains existants et surtout sur les terrains à créer et la mise en place de structures de gestion.

Que pouvons-nous dire en attendant l'officialisation du schéma ?

Tout d'abord, que les communes ou les communautés de communes concernées auront un délai de deux ans, à compter de l'approbation du schéma, pour réaliser les aires d'accueil prévues sur leur territoire. Pour le Grand Lyon, le problème de compétences n'est pas encore définitivement réglé, mais il est vraisemblable que les communes faisant partie de la communauté urbaine donneront compétence à celle-ci pour l'aménagement et la gestion des aires d'accueil. Cependant, les maires des communes concernées garderont leur pouvoir de police pour interdire en dehors des aires d'accueil aménagées le stationnement des caravanes sur le territoire de la commune. Les maires conserveront également le pouvoir de saisir le président du Tribunal dans les cas prévus par l'article 9 de la loi du 5 juillet 2000 pour faire ordonner l'évacuation forcée des caravanes stationnant en dehors des aires d'accueil.

En l'état actuel de nos informations et pour être optimiste, nous pouvons espérer que toutes les communes visées par le schéma réalisent dans les meilleurs délais les aires qu'elles ont l'obligation de faire. Les maires ont en effet intérêt à mettre un terme aux situations actuelles dues à la carence de terrains d'accueil, pour pouvoir exercer pleinement les pouvoirs que leur donne la loi. Sinon, la règle est simple : pas de

terrain pas d'action. On peut même imaginer que les propriétaires privés dont les terrains seraient occupés puissent mettre en jeu la responsabilité de la commune, ou de la communauté de commune, dont la carence serait évidente. Il est également de l'intérêt des communes que l'ensemble des aires prévues, soit réalisé en même temps, d'où l'importance du rôle de la commission consultative chargée d'établir chaque année le bilan d'application du schéma. Le bilan de la première année d'application permettra à l'évidence de relever les risques de retard, voire de dépassement du délai de deux ans, au-delà duquel l'Etat, après mise en demeure restée sans effet pendant trois mois, pourra se substituer à la commune défaillante. De même, l'analyse des causes de l'éventuel retard permettra également aux parties concernées de rechercher les moyens d'y remédier. Précisons enfin que le schéma départemental comporte l'inventaire des besoins des familles sédentaires dont le relogement ou l'amélioration de leurs conditions de logement relève du plan départemental d'action en faveur du logement des personnes défavorisées.

Le schéma recense également la nature des actions à caractère social destinées aux Gens du Voyage qui vont fréquenter les aires d'accueil.

Et comme le Rhône comporte une viticulture et une agriculture importante, le schéma recense les besoins liés aux emplois saisonniers, notamment une soixantaine de communes Beaujolaises accueillant environ 300 caravanes chaque année.

En définitive, le schéma peut être un bon outil pour la collectivité et pour les Gens du Voyage.

Et pour terminer, faisons un rêve : rêvons qu'à l'occasion de la publication du schéma, soit mis en œuvre, partout où le problème se pose, les moyens de régulariser les installations plus ou moins irrégulières sur des terrains dont la constructibilité est pour l'instant contestée. Rappelons en effet que les dispositions relatives à l'interdiction de stationner et à la saisine du Juge pour évacuation forcée ne sont pas applicables aux Gens du Voyage propriétaires du terrain sur lequel ils stationnent. Alors pourquoi laisser perdurer des situations qui, avec de la bonne volonté, peuvent se régler et permettre à notre rêve de devenir réalité ? À suivre...

Jean BONNARD ■

Les réactions des Voyageurs :

Accueillis dans le respect ?

Il nous semblait important, essentiel même de donner la parole aux Voyageurs à propos de la loi Besson et son application, le schéma départemental.

Qu'ils soient sédentaires ou en voyage, les craintes, les espérances sont semblables. Prises sur le vif, ces réflexions reflètent le pessimisme des Voyageurs quant à un réel changement de situation grâce à cette loi. C'est maintenant aux élus de faire un pas, de prendre des décisions ; et l'Artag tient son rôle de médiateur pour que les paroles des Voyageurs soient prises en compte.

La peur première concerne l'application du schéma. "Il y avait déjà une loi qui est sortie en 1990 ; elle n'a pas été appliquée, ou en tout cas pas dans les endroits où je m'arrête. Alors je vois pas pourquoi cette fois-ci elle sera effectivement mise en place.

- Et l'obligation des communes ? Les sanctions qui découlent si elle n'est pas appliquée ?

- Il faut pas nous prendre pour ce qu'on est pas. On y croit plus.... En fait, ça dépend des élus ; s'ils sont humains ou pas. Mais c'est pas une loi qui va les faire changer d'avis. Si ils veulent pas, ils ne feront rien pour nous." Un manque de confiance en l' élu, après des décennies d'expulsion pour certains, de promesses non tenues pour beaucoup, une résignation que beaucoup éprouvent... "Cette loi, elle va vraiment faire changer les choses ? serons-nous accueillis dans le respect ? voudra-t-on plus de nous grâce à ça ?" À ces questions, peu apportent une réponse positive. "On a trop été déçu dans le passé, alors on attend de voir...."

"Le problème avec cette loi, c'est qu'elle ne tient pas compte de la diversité des Voyageurs. On nous met tous dans le même sac, alors qu'il y a différents groupes. Vivre en caravane est ce qui nous rapproche, mais c'est tout. Ça va pas être facile de vivre avec d'autres groupes qui n'ont rien à voir, qui fonctionnent pas comme nous. Certains n'iront pas sur des terrains où il y a déjà un groupe dessus, et même s'il y a de la place."

"On a des difficultés à circuler, des difficultés à stationner. La loi va vraiment nous aider à vivre mieux ?

Cette loi ne me plaît pas comme elle est là. Où est notre liberté de Voyageur ? On va nous dire ou il faut qu'on se pose, on va nous mettre sur des terrains qu'on aura pas choisis. C'est pas très démocratique ! On va encore être plus regardé, déjà qu'avant...



Compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'Artag a eu lieu le 25 avril 2002 à St Priest.

À cette occasion, le maire de St Priest, M. Bruno Polga a redit son soutien à notre association.



La tribune : André Maulard, Jean Pierre Martel, Fredo Bone, Jean Bonnard, Administrateurs de l'Artag, la Présidente Marie Claire Bortolotti, le directeur Xavier Pousset et le maire de St Priest Bruno Polga

Ça va être des ghettos, ces terrains. Ils vont être là où personne ne peut nous voir, sur des terrains qui n'auraient servi à rien autrement."

"Comment on va savoir où il y a les terrains ? Qui va nous le dire ? Il faudra qu'on aille à la mairie pour le savoir, et là, on va nous fiche ; les maires vont savoir qui il y a sur leurs terrains.... C'est comme quand il fallait faire signer le carnet tous les trois mois... Ils vont pas risquer de nous perdre...!"

"On va jamais savoir si on retrouve notre place sur un terrain où on revient toutes les années. Ça va pas aider les Voyageurs à s'installer ; à devenir sédentaire, oui, parce que à force de chercher une place, certains finiront par se poser définitivement s'ils en trouvent une. Les choses vont changer et pas en bien. Cette loi, ce n'est pas pour qu'on continue le Voyage. Le problème, c'est qu'il n'y a rien pour les sédentaires, dans cette loi, seulement pour le passage. Et on le tue. Finalement, on se fait bien toujours avoir."

S.F. ■

Le vice-président de la commission chargée des Gens du Voyage au sein de la COURLY a réaffirmé sa volonté de "faire avancer les choses". Selon lui, c'est un devoir de faire respecter les droits des personnes, et, dans un délai court, il faudra offrir des solutions d'accueil des Gens du Voyage décents et corrects. Après cette introduction, les rapports moral, financier et d'activités ont été présentés. Cette année

2001 constitue un tournant pour le travail des salariés de l'association. En effet, une réorganisation des postes (certains sont devenus référents) a permis de professionnaliser notre action. Les compétences des

techniciens sont ainsi mises à profit pour les Voyageurs. L'assemblée générale a été aussi un moment d'échange entre les participants. Si celle-ci n'a pas apporté de solutions, elle a démontré que, pour peu qu'on

veuille leur donner la parole, les Gens du Voyage sont les experts incontournables concernant leur avenir. Une réflexion que les salariés doivent prendre en compte pour leur travail au quotidien. ■

Schéma départemental de la cohésion à la dispersion

Le schéma aborde la dernière étape de son élaboration, juste avant la signature conjointe, qui, nous l'espérons tous, devrait intervenir ces prochaines semaines.

Déjà certains anticipent la phase de réalisation en abordant la question centrale des modes de gestion des aires de stationnement qui vont être créés. L'ARTAG, même si elle ne souhaite pas être considérée comme un gestionnaire locatif potentiel, répond aux différentes interpellations des responsables chargés de sa future application. L'ARTAG s'est donnée comme mission de faciliter et de porter la parole des Gens du Voyage. C'est pourquoi elle souhaite et encourage toutes les formes de collaboration avec les responsables politiques et techniques qui pourraient faciliter la mise en place de ce schéma. La tâche la plus délicate est pour nous d'expliquer la culture et les modes de vie des Voyageurs et en particulier d'insister sur le fait qu'elle n'est unique, mais que derrière le terme "Gens du Voyage", il existe une diversité de modes de vie et de culture.

La tentation est grande pour les responsables de simplifier la réalité dans l'espoir de se satisfaire de réponses simplistes. Cette schématisation est d'autant plus facile que des conseillers bien intentionnés proposent leurs services pour une gestion simple et efficace des aires de stationnement.

L'élaboration de ce schéma a demandé de longues heures de concertation. Dans le département nous pouvons nous féliciter d'un réel travail de partenariat entre les techniciens et les associations. Toutes les compétences nécessaires à ce travail ont porté ce projet, et ce dans la même direction. Il serait regrettable qu'à l'heure où nous devons préparer sa mise en place effective, nous assistions à une dispersion des forces entre des acteurs multiples. Pour l'ARTAG, la réussite de ce projet n'est plus tributaire de l'émergence de nouveaux d'acteurs, qu'une manne financière potentielle ne manquera pas de faire apparaître, mais plutôt d'une volonté réaffirmée des décideurs de le mener à long terme.

L'ARTAG ■

— Les projets en bref —

Dans le cadre de la semaine interculturelle, le Centre Social et Culturel de Chaponost a sollicité l'ARTAG pour intervenir dans trois écoles primaires.

L'objectif était d'inviter les jeunes écoliers à échanger sur ces mots souvent empreints d'étrangeté : "Tsiganes, Gens du Voyage". Un petit questionnaire leur avait été distribué auparavant pour amorcer le débat : "Que signifie Tsigane ? Ou vivent-ils ? De quoi vivent-ils ?..."

Avec Nathalie Glize, nous avons retracé l'histoire des Tsiganes en montrant la diversité de leurs communautés, leurs modes de vie aujourd'hui, les difficultés qu'ils rencontrent, leurs richesses culturelles et leurs nombreux métiers traditionnels.

Les enfants ont manifesté un grand intérêt, ont posé beaucoup de questions diverses : "Comment ils sont devenus Manouches ? Comment ils se reconnaissent entre eux ? Pourquoi ils ne restent pas à la même place ? Les enfants, ils vont pas à l'école ? Comment font-ils pour lire les pancartes ? Comment ils font pour avoir l'électricité, pour se laver ? Comment ils lavent leur linge ? Mais vous l'ARTAG, vous allez les voir ?..."

Les enfants ont été très touchés par l'existence encore récente du fameux carnet anthropométrique qui fichait les Gens du Voyage jusqu'à la taille de leur crâne, tandis

qu'un Gadjó avait la carte d'identité telle que nous la connaissons aujourd'hui.

C'est sur le thème des métiers que le débat devint quelque peu passionnel : ainsi furent mis à plat certains préjugés : "ce sont des voleurs, des trafiquants d'argent, des trafiquants de voitures..., ils ont tous de belles voitures..." Il est important que tout cela soit dit ouvertement pour en parler, pour le relativiser et finalement le remettre en question.

Tous ces échanges nous ont amené à parler de la discrimination. Silence dans la salle. Et Nathalie d'expliquer : "toi, le frisé, et bien parce que t'es frisé, je dis que tu n'as plus le droit de t'amuser" ou encore au petit blond : "suppose qu'une personne blonde me vole mon sac, et bien je vais décréter à partir d'aujourd'hui que tous les blonds sont des voleurs"; "ah non, c'est pas vrai défend ce petit blond. "Tu vois, c'est ça la discrimination. Et ça fait mal parce que c'est injuste". Il ne faut jamais généraliser. Ce qui est vrai, c'est d'aller à la rencontre de l'autre pour mieux le connaître, d'ouvrir son cœur et son esprit, d'abandonner les préjugés pesants qui nous rendent si méfiants et si malheureux. À chacun de faire le premier pas...

Myriam Marty ■

Connaître, réagir, informer

Tels sont les prérogatives du Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits (CLR D).

Extra-municipale, cette commission est composée d'associations en tout genre, d'élus des arrondissements. Elle traite de différents dossiers sous l'angle du respect des droits des personnes.

Le rôle de ce conseil est de comprendre les situations, de mettre en garde et d'alerter les élus, de chercher des solutions, face à des sujets d'actualité. Sont traités ceux choisis parmi les demandes des associations ou des élus.

L'Artag, dans son rôle de faire reconnaître la Culture des Gens du Voyage, a intégré ce Conseil.

Des groupes de travail ont été mis en place depuis octobre 2001. L'Artag participe à deux d'entre eux.

■ Intégration et citoyenneté : dans ce groupe, il est question entre autres de travailler sur la reconnaissance des Gens du Voyage comme citoyens, la suppression du carnet de circulation et le droit de vote au même titre que les autres citoyens français.

■ Logement, urbanisme, transport et écologie : un travail sur les terrains d'accueil dans le cadre du schéma départemental est

en cours. Il est question aussi de traiter de l'accessibilité aux transports, du bien-être dans la ville, lutte contre le bruit et pollution, prévention des risques et insalubrité...

Guetteur éthique, le conseil s'exprime, prend position, dénonce les abus. Un communiqué de presse a par exemple été diffusé suite à la publication d'un tract discriminatoire ; les maires du Sud Est Lyonnais annonçaient en effet une réunion d'information publique pour leurs administrés.

Sur cette "invitation" étaient confondus les Gens du Voyage à des "projets (...)" qui menacent sérieusement la qualité de la vie".

Garde-fou des excès des élus, administrations et toute institution, le CLR D a donc un rôle primordial pour éviter certaines dérives mettant en péril la liberté et les droits des citoyens.

S. F. ■

Les livres...

Des livres d'enfants pour comprendre les différences

Dilino et l'oiseau de feu

J. Farges et J. Sutton Hibbert, Hatier, 1994

"Récit fascinant de la vie d'une femme luttant pour une meilleure entente entre deux mondes qui ne se comprennent pas".

Un enfant Tsigane joue du violon dans les brasseries de Prague et rencontre une femme qui voit en lui un musicien de génie. Ce roman raconte la peur, le mépris, la haine que doit surmonter cet enfant pour faire accepter sa musique, laquelle pourtant parvient à rassembler...

La seconde partie du livre regroupe des documents sur la vie des Tsiganes aujourd'hui et leur histoire. Pour connaître et donc comprendre.

La longue route d'une Zingarina,

Sandra Jayat, Pocket junior, 1996

À 15 ans, Stellina quitte sa famille et l'Italie pour échapper à un mariage arrangé.

Ce récit autobiographique raconte les traditions, les difficultés de trouver un équilibre entre coutumes et société "moderne".

Racisme et intolérance

Des jeunes Tsiganes de Loire-Atlantique témoignent de ce qu'ils subissent tous les jours : le rejet. Ils dénoncent les préjugés dont ils sont l'objet en nous racontant des histoires de la vie quotidienne, des conversations à première vue anodines, mais sous lesquelles se cachent la méfiance, l'incompréhension.

Stationnement interdit,

Bertrand Solet, Hachette jeunesse, 1997

La vie de deux familles Tsiganes de France et de Roumanie qui se rencontrent à Paris, après avoir fui leur quotidien, leurs problèmes.

Ce roman raconte et explique les difficultés de vivre des Gens du Voyage entre nostalgie du passé et intégration dans la "société majoritaire".

Quand les contes de fée sont réalité

Trois poissons... Trois vœux... Trois amis...

Un conte photographique des enfants du Voyage

"Enfermée dans son château, Julie rêve de poissons extraordinaires..."

Elle rencontre Candi, qui vit dans une roulotte en pleine forêt, et Jordan, à la recherche de ses parents.

Et l'aventure commence...

Les trois amis retrouveront-ils ces fameux poissons, capables de réaliser leurs rêves ?

L'Association Départementale "Action pour les Gens du Voyage" (A.D.A.G.V.) d'Orléans a pour but d'accompagner les Gens du Voyage dans leur intégration. Le biais culturel est un moyen privilégié pour réaliser ce dessein, mais aussi pour faire se rencontrer Gadje et Voyageurs.

C'est dans le cadre des actions communes que l'A.D.A.G.V., le CLSH, l'école d'adaptation et ACM Formation ont réalisé ce conte photographique afin de créer une continuité dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à tous âges d'une part et de réunir des conditions permettant les activités inter-générationnelles d'autre part.

Un projet d'écriture et d'illustration qui a demandé trois ans de travail et la mobilisation des



familles du terrain, de l'association et de ses partenaires locaux.

Les objectifs poursuivis sont de sensibiliser à l'écrit, de permettre aux Voyageurs de parler de leur culture, de la faire connaître, et d'avoir un outil de médiation, base d'échange avec les Gadje.

Les enfants ont tenu le premier rôle : après avoir dessiné les décors, écrit l'histoire, ils ont joué dans de réels décors les scènes photographiées.

Trois "langages" ont été utilisés : A côté du récit, les bulles en "parler voyageur" et enfin la traduction en langue manouche. Une base de travail pour apprendre ce qu'est la culture des Gens du Voyage, et faire tomber les représentations négatives.

Les thèmes abordés dans ce conte sont la famille, l'amitié, la solidarité, la tolérance, l'égalité, le rapport à l'argent. Le message ? le respect de la différence et la non-discrimination. Toute une histoire...

Pour toute information supplémentaire, 03 38 25 05 00 (Association Départementale "Action pour les Gens du Voyage" basée à Orléans).

S. F. ■

Un camp pour les bohémiens — Saliers, Bouches-du-Rhône, 1942-1944 —

Réalisée par les Archives départementales des Bouches-du-Rhône et Yaka, association d'aide aux familles Tsiganes située à Arles, cette exposition retrace l'histoire du camp, de sa construction en 1942 à sa fermeture en octobre 1944.

Ce qui devait être au départ une vitrine de l'internement en France (pour réagir contre les rumeurs des pays européens décrivant l'enfer des camps français) est devenu un lieu de survie pour les 300 Tsiganes échoués là.

Des textes d'époque du commandant du camp expliquent les conditions de vie matérielles, sanitaires, l'état des tra-

Une exposition sur le camp d'internement des Gens du Voyage à Saliers est présentée du 2 avril au 3 juin 2002 au musée national des arts et traditions populaires à Paris.

vaux - jamais terminés, les problèmes rencontrés pour vivre le quotidien, dans un lieu de non-vie. Des plans, des photos, des témoignages oraux de personnes sorties vivantes de cet enfer, et enregistrés 55 ans

plus tard, viennent compléter ces écrits.

Des évasions, des reprises, des événements quotidiens dits avec des mots simples mais qui font ressentir toute l'horreur qu'ont subi, sous prétexte de différence, les Tsiganes Des histoires individuelles qui ont rencontré celle de ce camp...

La dernière image de l'expo, c'est ce mur de photos issues des carnets anthropométriques... Des visages d'enfants, de femmes et d'hommes sur lesquels se lisent l'incompréhension de tels actes, et dans leurs yeux la non-soumission à ce recensement forcé, qui aboutira quelques décennies plus tard à leur internement.

S.F. ■

Agenda des spectacles

Nuit Tsigane

■ le samedi 1^{er} juin
à l'auditorium de Lyon

On retrouvera à cette occasion les Roumains du Taraf de Haidouks, ainsi que Lyoko, formation issue de Russie, Filip Simeonov Ensemble de Bulgarie, le percussionniste turc Tarik Tuysuzoglu et le Koçani Orkestar de Macedoine.

Une soirée cent pour cent Tsigane...

.....
La médiathèque de Meyzieu organise plusieurs animations autour de la Culture Tsigane :

■ Le 24 mai aura lieu une

Soirée Contes

avec la participation d'Agnès Chavanon et Jeanne Ferron

■ Le 21 juin, pour la fête de la musique, **Concert musique et danse d'Aguadulce,**

groupe gitan d'Almeria

Des nouvelles de Sinti Swing

Le groupe de Jazz Manouche fera le lever de rideau lors de la projection de "Swing" de Tony Gatlif

■ le 7 juin au cinéma-opéra rue Josef Serlin Lyon 1^{er}

Les musiciens joueront

■ le 9 juillet au festival de Vienne à l'occasion de la journée Jazz Manouche, qui accueille pour la circonstance Bireli Lagrene.

Nomination d'Anaïs Roman au poste de chargée de mission habitat

J'ai intégré l'équipe de l'ARTAG depuis le 4 février 2002.

J'y exerce les fonctions de chargée de mission habitat.



Après avoir suivi une formation universitaire en Aménagement et Urbanisme, j'ai acquis quelques expériences en bureaux d'étude, dans les domaines de l'aménagement territorial et les enquêtes sociales auprès de locataires de logements HLM.

Ma mission au sein de l'association comporte deux aspects :

■ D'une part, mon travail s'inscrit dans le cadre de l'Action Sociale Liée au Logement. Il vise à soutenir l'intégration et le maintien des personnes dans leur nouveau logement.

J'accompagne ces personnes dans leurs démarches administratives (obtention d'aides financières, prêts équipement...), les renseigne sur

leur statut de locataire, ainsi que sur les dépenses liées au logement. Cette action se fait en partenariat avec le bailleur et l'assistante sociale.

Cet aspect de mon travail concerne plus particulièrement des personnes qui se sont sédentarisées et qui souhaitent intégrer ou se maintenir dans un logement décent, qui leur offre plus de confort. J'ai ainsi l'occasion de faire des suivis collectifs ou individuels.

■ D'autre part, je suis chargée de suivre la mise en œuvre du schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage dans le Rhône et d'apporter un conseil technique aux communes concernées.

L'objectif est ici de faciliter la prise en compte, dans les projets d'aménagement, des spécificités des besoins des gens du voyage et de soutenir les communes dans leur projet de gestion locative.

Ma mission me permet donc d'être en relation directe et régulière avec les familles et ainsi de connaître leurs conditions de logement. Par ailleurs, cette mission soulève des questions par rapport à deux types de rapport à l'habitat, concernant les voyageurs et les personnes sédentarisées, qui doivent néanmoins s'appréhender de manière globale.

Anaïs ROMAN ■

— L'aide au développement des activités économiques —

Association nationale, l'Association Droit à l'Initiative Economique (ADIE) a comme mission :

■ **De financer la création d'activité ou d'entreprise pour des personnes qui n'ont pas accès aux prêts classiques (car souvent en situation de précarité)**

■ **D'accompagner les personnes au niveau administratif (information, aide à remplir les papiers, régularisation...)**

Ces deux aspects sont indissociables pour un réel suivi du projet de la personne.

Après avoir travaillé avec des Voyageurs en région parisienne, l'ADIE a décidé de faire de même dans le département du Rhône, avec le soutien de l'Artag.

Le travail en commun Artag-ADIE est ainsi né d'une volonté de permettre aux Gens du Voyage d'accéder aux prêts, de créer leur emploi.

Deux types de rencontres ont été mises en place depuis plusieurs mois :

— L'information collective et la permanence individuelle.

— Les informations collectives permettent une approche générale sur la création d'une activité : les démarches à suivre pour prendre un registre du commerce, quelles sont les aides, combien ça coûte, où s'inscrire... "C'est un moment

d'échange, dira un Voyageur ; on vient, on écoute, ça nous apprend comment ça marche... on y voit un peu plus clair après... mais ça reste global." On ne s'attache en effet pas au projet personnel. Les informations sont une première étape à la concrétisation d'un projet, idée de travail.

Vient ensuite le rendez-vous en permanence individuelle, axé sur le projet de la personne. "Là, on rentre dans le détail, c'est plus personnel ; on parle de son projet, on voit où on en est, ce qu'il reste à faire."

Les personnes qui participent aux infos collectives sont celles repérées par les assis-

tantes sociales et agents de développement de l'Artag.

L'information collective est une bonne base pour que les gens se rendent compte de ce qu'implique le fait d'avoir une activité à son compte. Certaines personnes ne sont pas sûres d'elles, hésitent encore ; Les agents de développement et Sophie ("référénte économique" à l'Artag) évaluent chacun à leur niveau la faisabilité du projet, l'investissement de la personne et sa motivation.

Parfois, les personnes ne veulent pas aller plus loin que l'info collective, pour le moment...

Un parcours individuel est défini avec la personne pour aider à la création de son activité, mais aussi pour la rendre autonome dans ses démarches.

"Il y a un bon suivi entre les personnes que l'on voit. J'ai appris par l'assistante sociale que l'Artag pouvait m'aider pour les papiers, tout ça. J'ai ensuite rencontré Josette (agent de développement Artag) qui m'a inscrit à l'information collective. Maintenant, quand je vois l'une d'elles, elle sait où j'en suis, j'ai pas besoin de tout redire à chaque fois."

Badja qui travaille à l'ADIE note que "ça marche bien, ça commence à prendre de l'ampleur. Les permanences individuelles sont remplies. Une demi-journée par semaine ne suffit plus." Les informations collectives se déroulent un jeudi par mois à Décines ; les rencontres individuelles se font à l'Artag.

Pour tout renseignement ...
04 72 04 16 80

S.F. ■



Les enfants du Voyage dessinent leur univers pour nous

■ Médias et préjugés

L'influence des médias sur la population n'est pas à démontrer, aujourd'hui plus que jamais ; il faut s'interroger sur l'image que nous renvoient nos journaux sur les Voyageurs.

Les journalistes parlent trop souvent des Gens du Voyage de manière négative.

Comme nous lisons dans la presse, "les riverains sont inquiets et préoccupés", les élus ne savent plus quoi faire pour "limiter l'invasion des Voyageurs"... À l'Artag, on se bat pour la reconnaissance culturelle et sociale des Gens du Voyage ; en d'autres mots, notre but est de faire accepter la différence. Cette vaste tâche est déjà assez difficile en soi... Aux médias de ne pas nous la compliquer.

■ D'après un rapport de l'Observatoire Européen

sur le racisme et la xénophobie datant de l'année 2000, "un petit nombre, néanmoins important, d'européens se sentent personnellement perturbés par l'existence des minorités." Et malgré "une richesse culturelle", elles sont "une menace pour la paix et la sécurité sociale".

La différence fait toujours aussi peur et ce n'est pas ce monde d'uniformisation Culturelle et de conformisme à outrance qui permet l'évolution des pensées primaires, dénuées de tolérance et de respect de l'Autre...

■ Novembre 2001 Bulletin du Conseil de l'Europe

L'intégration dans la société majoritaire des minorités est un des critères pour entrer dans l'Union Européenne. La com-

munauté des Roms subit partout en Europe des discriminations dans beaucoup de domaines (emploi, formation, face à la police...). En Bulgarie, le gouvernement a mis en place depuis 1999 un "programme cadre pour l'intégration des Roms dans la société".

En ce qui concerne l'éducation, des efforts particuliers vont être fait ; par exemple en luttant contre les préjugés des professeurs concernant la population Rom par des formations sur les spécificités (culture, les modes de vie) de cette communauté. Selon le gouvernement donc, l'amélioration de la vie des Roms passe prioritairement par une bonne éducation...

■ Avril 2002 Conseil de l'Europe

La Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolé-

rance (ECRI) a remis un rapport sur le racisme, l'intolérance, la xénophobie et l'antisémitisme en Europe.

L'Italie, l'Irlande et la Roumanie sont les pays les plus discriminants envers les Gens du Voyage.

Accès aux lieux publics interdits pour les Voyageurs en Irlande, violences verbales ou physiques, et aussi de la part des forces de la police, dispositifs légaux de lutte contre le racisme pas appliqués en Roumanie, voilà le quotidien de la minorité Tsigane en Europe, victime de préjugés sociaux, raciaux.

Et ce n'est pas parce que les autres pays ne sont pas dénoncés que les Voyageurs sont considérés comme des citoyens à part entière.

■ Avril 2002 Le Progrès

Dans un article intitulé "Les Gens du Voyage... autrement" les Tsiganes sont "mis à l'honneur lors de trois spectacles donnés à la Média-thèque François Mitterrand" de Meyzieu. Le ton de l'article est cette fois-ci positif et chaleureux envers les Voyageurs (l'Artag s'en réjouit !), les richesses culturelles de ces communautés valorisées.

Comme quoi le biais culturel est un support pertinent pour parler des Gens du Voyage.

On en oublierait presque le quotidien de centaines de personnes qui vivent dans des conditions indécentes et dont personne ne veut entendre parler...

APPEL IMPORTANT

Nous recherchons des partenaires financiers privés ou publics pour faire vivre ce journal.

Merci de nous contacter

APPEL IMPORTANT

Pour notre rubrique "Courrier des lecteurs", merci de nous faire part de vos réactions, opinions et réflexions.

Monde Tsigane



Editeur : Artag
15 chemin Auguste Renoir
69120 Vaulx-en-Velin
LYON FRANCE
Tél : 04 72 04 16 80
Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : artag@wanadoo. Fr

L'Artag est une association fédérée au réseau de l'UNISAT

Directeur de publication : Marie Claire BORTOLOTTI

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Jean BONNARD
Arlette PREVOST
Marie CANNIZZO
Sabine FRESSARD
Xavier POUSSSET
Violette BORTOLOTTI

Conception Graphique : Nathalie NAVARRE

Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 € (25 francs)

Abonnement annuel : 15 € (100 francs)

CPPAP : 0404 G 81529
N° ISSN : en cours

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2002

Nombre de pages : 8

Tirage : 2000 exemplaires

Trimestriel : Janvier / Avril / Juillet / Octobre

ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) au journal "Monde Tsigane" pour l'année 2002

● Abonnement d'un an (soit 4 numéros)

un seul exemplaire 15 € (100 F)
100 exemplaires à diffuser 228 € (1 500 F)
200 exemplaires à diffuser 457 € (3 000 F)

● Abonnement de soutien d'un an 76 € (500 F)

7,5 € (50 F) étudiants et bénéficiaires de minima sociaux

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et je m'engage à verser une cotisation annuelle de 15 € (100 F)

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE E-mail

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex